

Annoncé, l'épisode neigeux a duré plusieurs jours. Les élus faulquinois ont préféré la beauté du paysage au lieu d'anticiper et de faire dégager les routes et les trottoirs faulquinois.



Et dire que vous payez 15 de ces élus ...

Comme dirait l'autre il y a des coups de pied au ... qui se perdent.

Interpellé par plusieurs habitants, nous avons décidé d'écrire sur ce sujet récurrent depuis que ce maire est maire. La publication parue hier a fait l'objet de nombreux commentaires acerbes dont certains nous ont mis hors de nous :

- Des personnes ont chuté sur la neige verglassée, des trottoirs ;
- Des rues encombrées, en y rajoutant un manque d'éclairage ou pas d'éclairage du tout dans certains quartiers ;
- Pas de sel dans les bacs prévus pour, quand il y a des bacs ; certains n'ayant jamais été remis en place...
- Nos aînés, et ils sont nombreux à Faulquemont, qui n'ont plus la force de déneiger, faisant pour la plupart leurs courses à pied, ils n'ont plus le même équilibre une chute pourrait leur être fatale ...
- Jusqu'à présent nous dégagions une partie du trottoir, mais nous sommes âgés, nous n'y arrivons plus. Nous ne sommes pas les seuls, toutes les personnes de plus de 80 ans n'y arrivent plus...
- Au Longchamp, une rue a été dégagée entièrement. Comme par hasard, c'est celle d'un élu.



Nous avons vérifié, il s'agit de la rue Robert Schumann, où réside le conseiller municipal délégué **aux relations spécifiques avec le prestataire retenu par la commune pour les actions d'animation en direction de l'enfance et les actions d'insertion ». Ouf, si si c'est bien son titre.*



Vos élus lisent nos publications et ont décidé ce matin, lundi 18 janvier 2021, sentant la colère faulquinoise monter et après plusieurs jours de glissades et de paysages magnifiques, de sortir de leur léthargie.

Mais d'abord je dois vous rappeler que vos élus ont décidé, en lien avec l'ASBH, de mettre en place un chantier **d'insertion sociale et professionnelle**.

Ce chantier a pour objet **des travaux environnementaux et d'aménagement**. Les personnes sont en contrat à durée déterminée d'insertion à raison de 20 heures hebdomadaires, et essentiellement des personnes éligibles au Revenu de Solidarité Active (RSA).

Après le ramassage des feuilles, le balayage des caniveaux, voilà ces personnes en contrat à durée déterminée d'insertion et éligibles au Revenu de Solidarité Active (RSA), affectées à balayer vos trottoirs ce matin.

Mais relisez le but de cette convention : **INSERTION dans le cadre de travaux environnementaux et d'aménagement**.

Je ne sais pas ce qu'en pense le conseiller municipal délégué (percevant un « revenu mensuel » pris sur le budget communal faulquinois) aux relations spécifiques avec le prestataire retenu par la commune pour les actions d'animation en direction de l'enfance et **les actions d'insertion**, mais pour ma part je ne suis pas sûr que dans quelques mois, lorsque ces personnes seront à la recherche d'un travail en lien avec des travaux environnementaux et d'aménagement, la mention dans un CV :

- J'ai ramassé des feuilles,
- J'ai balayé les caniveaux de la commune de Faulquemont,
- J'ai enlevé la neige des trottoirs

soit porteur.



Mais, est-ce à eux à accomplir ces tâches ingrates appelées : « **travaux environnementaux et d'aménagement** ».

Notre équipe était contre cette forme ce chantier d'insertion confié à l'ASBH, estimant que l'encadrement de ces personnes était du ressort du responsable des services techniques de la ville. Bien évidemment, aucun élu de notre liste n'a été sollicité pour suivre ce chantier.

[Peut-on qualifier ceci d'esclavage moderne ?](#)

**JE NE SUIS PAS
TON ESCLAVE!!**



169